

TÉLÉPHONIE FIXE : DU RTC VERS LE TOUT IP QUE DOIS-JE FAIRE ?

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS RÉUNIT
LES OPÉRATEURS DE COMMUNICATIONS
ÉLECTRONIQUES EN FRANCE.
WWW.FFTELECOMS.ORG
@FFTELECOMS
01 47 27 72 78

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS



LA TÉLÉPHONIE FIXE SE MODERNISE



VOUS DISEZ D'UNE OFFRE
« BOX » INCLUANT LA VOIX IP.

Vous n'avez rien à faire, vous
êtes déjà en IP !



VOTRE TÉLÉPHONE EST RELIÉ À
UNE PRISE MURALE CLASSIQUE.

Vous pourrez migrer vers une
solution IP de type box avant
l'arrêt du RTC (qui interviendra
au plus tôt en 2022). L'opérateur
de votre choix pourra alors vous
orienter vers la solution adaptée
à vos besoins.



VOUS AVEZ DES FAX, ALARMES,
OU TÉLÉSURVEILLANCES EN RTC.

Envisagez, avant l'arrêt définitif
du service dans votre plaque, de
migrer vers une solution tout IP.
Votre fournisseur pourra étudier
avec vous les meilleures solutions.



VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE OU
UNE ADMINISTRATION.

Recensez vos accès RTC et leurs
usages, en particulier les usages
machines à machines (M2M),
avant l'arrêt du RTC (qui inter-
viendra au plus tôt en 2022).
Votre fournisseur de service
ou l'opérateur de votre choix
pourront vous aider pour
trouver une réponse adaptée.



La Fédération Française
des Télécoms a publié
un livre blanc pour
accompagner les
professionnels dans la
migration vers le tout IP.

LE TÉLÉPHONE FIXE, QUI UTILISE AUJOURD'HUI LE RÉSEAU
TÉLÉPHONIQUE COMMUTÉ (RTC), ADOPTERA DEMAIN LE
PROTOCOLE INTERNET (IP).



QU'EST-CE QUE LE RTC ?

Le Réseau Téléphonique Commuté
est le réseau historique permettant
d'acheminer les communications
téléphoniques depuis une ligne de
téléphonie fixe bas débit sans box.

Il est basé sur une technologie et des
équipements principalement déployés
dans les années 80. Et cette technologie
arrive progressivement en fin de vie.

allô ?



allô !



POURQUOI PASSER AU TOUT IP ?

L'IP est une technologie d'avenir, devenue un standard mondial de communication.



Qualité de
communication
voix sans égale
avec la voix
Haute Définition.



Communications
multimédia :
vidéo, fichiers,
services addition-
nels résidentiels
et professionnels.



Enrichissement
des données
échangées dans
le cadre des
usages machines
à machines.

LES MODALITÉS DE L'ARRÊT DU RTC

→ QUAND ET COMMENT VA SE DÉROULER L'ARRÊT ?

L'arrêt du RTC va se dérouler en deux étapes, à plusieurs années d'intervalle.

1 L'arrêt de production

ARRÊT DE PRODUCTION DE NOUVELLES LIGNES RTC

RTC

RNIS TO

L'arrêt sera simultané sur l'ensemble de la métropole.

✕ Arrêt
15/11/2018

✕ Arrêt
4e Trim. 2019

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

..... 20XY

Annonce *  1^{er} lot de plaques ✕ Fermeture *

Annonce *  2^{ème} lot de plaques ✕ Fermeture *

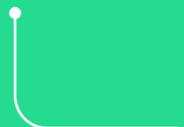
* Au plus tôt. Annonce *  3^{ème} lot de plaques ✕ Fermeture *

L'arrêt sera progressif sur plusieurs années et par plaques, se poursuivant au-delà de 2024. →

2 L'arrêt technique

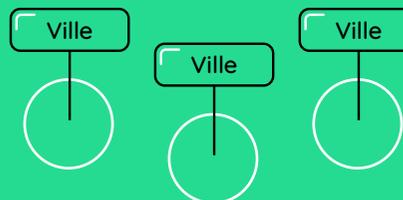
FERMETURE DÉFINITIVE DU RTC

QU'EST-CE QU'UNE PLAQUE ?



Une plaque correspond à la zone de desserte d'un ou plusieurs équipements techniques.

Il s'agit d'un regroupement de communes



Ou d'arrondissements



TÉLÉPHONIE FIXE : DU RTC VERS LE TOUT IP L'EXPÉRIMENTATION



POURQUOI ?

Cette expérimentation dans le Sud Finistère marque le début de la transition vers le tout IP en France ; devenue standard mondial, la technologie IP est la plus adaptée aux usages digitaux. Elle est l'occasion pour les opérateurs d'expliquer cette évolution du réseau à toutes les parties prenantes et d'accompagner l'ensemble de leurs clients vers la nouvelle technologie IP, afin de garantir la qualité et la continuité du service. Elle permettra donc de peaufiner l'ensemble des étapes à appliquer ensuite lors des fermetures de plaques.

OÙ ?

Dans 14 communes du Finistère choisies en fonction de critères techniques et de représentativité des parcs clients, qu'ils soient Grand Public ou Entreprise



Bénodet
Clohars-Fouesnant
Concarneau
Elliant
Ergué-Gabéric
Fouesnant
Gouesnach
La Forêt-Fouesnant
Melgven
Pleuven
Rosporden
Saint-Evarzec
Saint-Yvi
Toulich

QUAND ?

DÉBUT

2017

À partir du **15 février 2018**, aucune nouvelle ligne RTC ne sera ouverte sur cette zone.

COMMENT ?

Dans cette zone, tous les opérateurs qui le souhaiteront pourront tester en avance de phase des offres de substitution au RTC et aux services Numéris/RNIS, en proposant à leurs clients pilotes de migrer vers des solutions IP. Ces clients pilotes bénéficieront d'un accompagnement particulier ce qui permettra aux opérateurs d'identifier les éventuelles difficultés et de les résoudre rapidement.

TÉLÉPHONIE FIXE : DU RTC VERS LE TOUT IP L'EXPÉRIMENTATION



LE CALENDRIER

DÉBUT

2017

Expérimentation de la création de nouvelles lignes bas débit uniquement Voix sur IP (offres dites 1P de substitution en IP aux offres RTC analogiques). Cette phase durera deux ans.

DÈS

2018

Expérimentation de la création en Voix sur IP d'offres multi-lignes (substitution au RNIS).

PUIS

20

Expérimentation de l'arrêt de la téléphonie fixe traditionnelle RTC et la migration vers la téléphonie fixe IP de tous les clients de la zone à partir d'une date qui sera définie en concertation avec l'ARCEP et les opérateurs.



PLUS D'INFOS

ÉVOLUTION DU RÉSEAU

Communication nationale sur le site institutionnel d'Orange à propos du projet All IP et de l'arrêt du RTC → orange.com

USAGES SPÉCIAUX

Livre Blanc de la Fédération Française des Télécoms disponible sur → fftelecoms.org.

VISION UTILISATEUR

o Livre Blanc du CDRT disponible sur → cdrt.fr

o Site d'information à destination des consommateurs de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et Postales → telecom-infoconso.fr

OFFRES DE DÉTAIL

Voir les sites commerciaux des opérateurs.



Devrai-je souscrire une offre incluant Internet et/ou la TV en plus de la téléphonie voix ?

Pas nécessairement, les opérateurs qui le souhaitent pourront proposer à leurs clients une offre de téléphonie seule en substitution du RTC.



Cette offre de voix seule sera-t-elle disponible auprès des opérateurs alternatifs ?

Oui. Orange proposera une nouvelle offre de gros à compter de début 2018, permettant aux opérateurs tiers de développer une offre de téléphonie sur IP (non couplée à internet) en substitution du RTC, avec une solution de type box ou modem.



Entre l'arrêt de commercialisation et l'extinction d'une plaque, pourrai-je changer d'offre RTC sur une ligne déjà active ?

Oui. Les offres de gros actuelles commercialisées par Orange, le dégroupage partiel et le bitstream non nu (DSL Access) continueront d'être commercialisés sur les accès RTC en parc tant que le service ne sera pas arrêté.



Entre l'arrêt de commercialisation et l'extinction d'une plaque, pourrai-je changer de fournisseur RTC sur des lignes actives ?

Oui. Le titulaire d'une ligne RTC existante pourra encore modifier son offre et même son opérateur tout en restant sur la technologie RTC s'il le désire.



Jusqu'à quand ma ligne RTC restera opérationnelle ?

Les lignes et services RTC resteront opérationnels jusqu'à l'extinction du service (sur chaque plaque). Pensez à passer au tout IP avant la date d'extinction du RTC sur votre plaque.



Quel sera le prix du nouveau service tout IP ?

Chaque opérateur sera libre de proposer les services qu'il souhaite à un prix qu'il déterminera.



La qualité et la fiabilité de la voix seront-elles semblables aux communications en RTC ?

Oui. Les études de l'observatoire des « Indicateurs de qualité du service de téléphonie fixe » de l'ARCEP, régulateur des télécoms, permettent d'établir que la qualité du service téléphonique en voix sur IP est équivalente ou supérieure à celle du service téléphonique sur le RTC, tant en ce qui concerne le taux de réussite des appels que pour la qualité de la voix ^[1].



Que se passera-t-il en cas de coupure électrique ?

Il est à noter que parmi les utilisateurs « grand public » d'une ligne téléphonique RTC, plus de 75% sont équipés d'un téléphone branché sur une prise électrique ^[2]. Aujourd'hui une coupure d'électricité prive déjà ces utilisateurs de leur ligne téléphonique. Si les réseaux de nouvelle génération ne permettent pas actuellement une télé-alimentation du terminal, il reviendra à chaque opérateur de déterminer quelle solution il souhaite éventuellement proposer à ses clients pour répondre à cette problématique.

[1] <http://arcep.fr/index.php?id=12564>

[2] <http://www.telecom-infoconso.fr/arret-du-rtc-et-transition-vers-les-reseaux-telephoniques-de-nouvelle-generation/>